



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

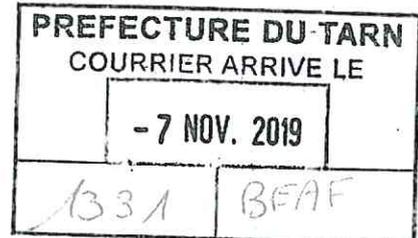
Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Direction de l'eau et de la biodiversité

Sous-direction de la protection et de la gestion de l'eau, des ressources minérales et des écosystèmes aquatiques

Bureau de la politique des ressources minérales non énergétiques

La Défense, le 29 OCT. 2019



Objet : Modification de la liste des substances inscrites dans la demande d'octroi du permis exclusif de recherches de mines dit « Permis de la Fabrié » (Tarn)

LETTRE RECOMMANDÉE AR

Monsieur le président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 7 octobre 2019 par laquelle la société Tungstène du Narbonnais sollicite la modification de la liste des substances mentionnées dans la demande du permis exclusif de recherches de mines dit « Permis de la Fabrié » situé dans le département du Tarn.

La liste des substances inscrites dans le « Permis de la Fabrié » est dorénavant la suivante :

« tungstène et substances connexes ».

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur de l'eau et de la biodiversité

Thierry VATIN

Monsieur Jurie Hendrik Wessels
président
SAS Tungstène du Narbonnais
1, boulevard Victor,
75015 Paris

Copie à : Préfet du Tarn
DREAL Occitanie